

Junivil'info

Flash de la vie communale

Avril / mai 2012 bulletin n°161



Vie municipale :

Budget 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni dernièrement et a procédé aux votes des différents budgets 2012 de la Commune :

Le Budget GENERAL s'équilibre à 704.000 € : nous retrouvons les divers postes de charges de fonctionnement courant qui sont essentiellement composés des frais de personnel, des frais d'entretien des immeubles, de la voirie et des espaces verts, des intérêts de la dette, des assurances et des consommations d'énergie. Les recettes sont constituées par les locations de nos immeubles et salles, les dotations de l'Etat et par les contributions directes de la commune (Impôts locaux) dont les taux resteront en 2012 encore au même niveau que les années passées et ce pour la dix-huitième fois consécutive !

L'excédent de recettes sur les dépenses sert à alimenter pour partie le budget des investissements qui se chiffrent pour l'année 2012 à 500.000 € (hors maison de santé). Il s'agit :

de divers travaux de voirie (solde de la rue des Ecoles, rues de Bel Air et Foire aux Bois),
de la création d'un skate park pour les jeunes,
de la mise en place d'une signalétique

de travaux divers dans les immeubles communaux (logements, mairie, trésorerie)
d'acquisition de matériels et équipements divers

Le budget ASSAINISSEMENT prend à sa charge le fonctionnement de notre réseau d'eaux usées (tout à l'égout) afin qu'il soit en état de bon fonctionnement. La redevance communale reste identique à 1.10 € du m3 d'eau consommée.

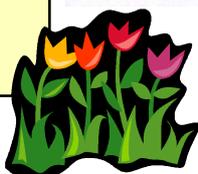
Le budget MAISON DE LA SANTE : c'est un premier budget primitif ne prenant en compte aujourd'hui que les dépenses liées à l'ingénierie de ce projet. L'ensemble de ce projet étant estimé à un million d'€uros HTVA, un budget supplémentaire complètera le budget primitif lorsque nous aurons réellement connaissance des marchés de travaux et des sources de financement envisagées (subventions, emprunt, autofinancement).



Maison de la Santé

Des réunions d'étude et de construction ont lieu régulièrement pour mettre sur pied ce projet. Nous en sommes actuellement à l'Avant Projet Définitif qui valide d'une part les plans et d'autre part les différents aspects de la structure du bâtiment (matériaux, chauffage, etc..). Toute cette élaboration s'effectue de concert entre les élus municipaux et tous les professionnels de santé qui à ce jour sont au nombre de neuf : 2 médecins, 1 kiné, 2 infirmières, 1 podologue, 1 orthophoniste, 1 sage-femme, 1 thérapeute. La prochaine grande étape sera le lancement de l'appel d'offres à entreprise qui devrait être effectif d'ici fin juin, ce qui laisse envisager un début de construction avant la fin de l'année.

Nous vous indiquons ci-dessous la maquette retenue de cette Maison de la Santé de Juniville :



Liste de recensement

Les jeunes nés en avril - mai et juin 1996 sont invités à se présenter en mairie munis du livret de famille des parents pour leur inscription sur la liste de recensement avant le 30 juin, à partir du jour anniversaire de leurs 16 ans.

Bibliothèque :

La Bibliothèque Municipale de Juniville sera fermée du lundi 30 avril au vendredi 4 mai inclus

Fête patronale

Elle fera l'objet d'un prochain Junivil'Info spécial fête patronale avec toute le détail du programme de ces 3 jours de divertissement.



Travaux de Printemps :

Comme tous les ans à pareille époque, nous nous devons de vous rappeler que suivant un décret préfectoral

il y a des horaires à respecter pour utiliser les engins à moteur : tondeuse, taille-haies, etc.

- **Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h**
- **le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h**
- **Le dimanche de 10h à 12h.**

Il est également rappelé dans cette réglementation que le brûlage de branches, herbes est interdit.

Merci d'avance de respecter ces consignes et de veiller de ce fait à la tranquillité de votre voisinage



Vie Associative :

Les Pieds A La Retourne

Les 10 marathonien du club ont tous bien effectué et bien terminé leur 42,195 kms dans Paris le 15 avril, heureux qu'ils étaient unanimes d'avoir couru pour eux bien sur mais aussi et surtout pour l'association RO-SEAU qui aide les enfants hospitalisés, atteints de graves maladies. Bravo à tous pour avoir tout donné physiquement et merci à tous ceux et celles qui les ont accompagnés par leurs encouragements ou par un geste donateur (300 € seront reversés à ROSEAU)

La 7^{ème} **Junivilloise** aura lieu le lundi 28 mai en matinée. Des bulletins d'inscription pour l'une des deux courses (le 10 kms ou la 4,8 km) sont à la disposition chez les commerçants de Juniville.

Association Jumelage Juniville-Crawinkel

Nos amis Allemands de Crawinckel seront reçus du 17 au 20 mai à Juniville. On commémorera le vingtième anniversaire du jumelage entre nos deux communes. Dans le programme une soirée récréative repas et dansante est prévue le vendredi 18 mai de 19 à 23 h. Toutes les personnes désirant y participer seront les bienvenues. S'adresser à Fr Kleindienst.





JUDO CLUB JUNIVILLE



Le Club de Judo de Juniville a le vent en poupe cette année après avoir décroché le titre de champion de champagne seniors saison 2011-2012 par équipes au mois d'Octobre dernier.

Les championnats de champagne individuels seniors ont eu lieu à la salle de Bairon au Chesne (08) le 31 Mars dernier.

Pas moins de 11 combattants représentaient le club (3 filles et 8 garçons).

Les résultats sont à la hauteur des espérances du Président Jany MICHEL avec huit podiums sur onze possibles dont un titre de champion de champagne à l'issue d'une finale 100 % Junivilloise en moins de 81kgs entre Xavier GREBILLE et Clément GUILLOUX dont ce dernier sortira vainqueur.

Le Club de Juniville qualifie donc 9 de ses membres pour les demi-finales des championnats de France seniors qui auront lieu cette année les 05 et 06 Mai à Charleville-Mézières.

A savoir :

<u>Chez les filles</u>	
Catégories	Prénoms / Noms
- de 63kgs	Camille BIDOT (3 ^{ème})
- de 70kgs	Auriane MICHEL (3 ^{ème})
<u>Chez les garçons</u>	
Catégories	Prénoms / Noms
- de 66kgs	Jordan THIERION (5 ^{ème}) Camille MAQUIN (2 ^{ème})
- de 73kgs	Mathieu BERNARD (2 ^{ème})
- de 81kgs	Clément GUILLOUX (1 ^{er}) Xavier GRABILLE (2 ^{ème})
- de 90kgs	Adrien GUILLOUX (qualifié d'office – 1 ^{ère} division saison dernière)
- de 100kgs	Alexis FONTES (3 ^{ème})

Afin de préparer cette échéance, le club a participé à plusieurs tournois et récemment s'est rendu le 15 Avril à l'OPEN International de Jodoigne (Belgique). Tournoi par équipes mixtes (3 filles et 5 garçons).

Sur 14 équipes, le Club de Juniville, après être sorti premier de sa poule, battait en quart de finale le Club Français de Metz puis devait d'incliner en demi-finale contre le Club Belge Crossing de Bruxelles.

Enfin, pour la 3^{ème} place, Juniville l'emportait face au Club Hollandais de La Haye. C'est la première fois dans son histoire que le Club de Juniville se hisse sur un podium dans une compétition internationale par équipes.



Pour son entraîneur, Eric GUILLOUX, les stages en France et à l'étranger, les interventions au sein du Club d'experts de nationalité différente et toute la politique sportive mise en place depuis quelques années pour amener ses combattants au meilleur niveau commence à donner des résultats intéressants.





Infos diverses:

Marpa Lucie Gabreau

L'exposition annuelle de peinture aura lieu du 7 au 14 mai dans les communs de la Marpa. N'hésitez pas à franchir les portes de la Résidence pour venir admirer les œuvres de nombreux artistes locaux et pour dire un petit bonjour aux résidents.



La TV numérique arrive sur Juniville
Réunion d'information et de démonstration de la TV sur ADSL
Le mardi 29 mai à 18 h 30
Mairie de Juniville



Bloc notes :

28/04	Permanence de Mr Jénin, Conseiller Général, de 10 h 30 à 12 h en Mairie
1/05	Vide greniers (Ass. Mouche de Mai) Rue Chanteraine
08/05	Cérémonie patriotique: rassemblement place du Générale De Gaulle à 11h30, cérémonie au monument aux morts à 11h45 suivie d'un vin d'honneur à la salle polyvalente.
7 au 14/05	Exposition de peintures à la Marpa Lucie Gabreau
8/05	Foire Commerciale et Artisanale (Rue Verlaine et Musée)
17 au 20/05	Réception de Crawinkel
22/05	Permanence Assistant social de 14 h 30 à 15 h 30 en Mairie
26 au 28/05	Fête patronale
26/05	Permanence de Mr Jénin, Conseiller Général, de 10 h 30 à 12 h en Mairie



1^{er} mai

Nous reproduisons ci-dessous l'arrêté municipal qui a pour objet d'éviter tous débordements dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai :

ARRETE PORTANT REGLEMENTATION DU 1^{er} MAI

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2212-1 et L.2212-2;

Vu le code de la route ;

Vu le code rural ;

Pour éviter les débordements dans le cadre de la coutume du 1^{er} mai, à savoir de nombreuses dégradations sur des propriétés privées et publiques ;

A R R E T E

=====

ARTICLE 1er : Sont interdits pendant **la nuit du 30 avril au 1^{er} mai** tout acte pouvant entraîner des dégradations et tout déplacement de matériels ou objets trouvés sur la voie publique ou dans des propriétés privées.

ARTICLE 2 : Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera affiché en mairie et copie en sera adressée à Mr le Sous-Préfet de Rethel et à la Brigade de Gendarmerie de Juniville.

ARTICLE 4 : Monsieur le Maire et Monsieur le Chef de la Brigade de Gendarmerie de Juniville sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.

FAIT A JUNIVILLE LE 23 AVRIL 2012

LE MAIRE,

